

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 32 du 15 06 2022



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BOURGOGNE-  
FRANCHE-COMTÉ  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**ÉCOPHYTO**  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS

### Sommaire

|                           |      |
|---------------------------|------|
| <a href="#">Tournesol</a> | p 2  |
| <a href="#">Maïs</a>      | p 4  |
| <a href="#">Soja</a>      | p 11 |

## Campagne 2021-2022

**SURVEILLER et détruire L'AMBROISIE si présence.**

### Tournesol :

- Situation sanitaire saine.

### Maïs :

- Stade 5 à 15 feuilles.
- Toujours un beau développement des maïs, en avance par rapport à la normale.
- Pas de risque pucerons à ce jour.
- Pyrale : pose des trichogrammes cette semaine dans les zones tardives de la région.

### Soja :

- Premières traces de rhyzoctone.

## Information réglementaire : *Popillia japonica*

L'organisme de quarantaine prioritaire "*Popillia japonica*" poursuit son avancée en Europe. Présent en Italie et en Suisse, 2 individus isolés ont été capturés à Bâle (CH) et à Fribourg-en-Brisgau (GE) donc pas très loin de notre région.

Vous trouverez la note d'informations via ce [lien la fiche Popillia de la plateforme ESV](#) ainsi que sur le site de la DRAAF [Par ici](#) et de la FREDON : <https://fredon.fr/bourgogne-franche-comte/actualite>



Cette semaine, le réseau est constitué de 7 parcelles (3 dans le Jura, 3 en Saône et Loire, 1 en Côte d'Or).

### Stades

Les orages couplés aux températures élevées font progresser les stades des tournesols qui s'échelonnent de E1 (bouton floral étoilé – BBCH51) à E4 (bouton dégagé, diamètre de 5 à 8 cm – BBCH57).

### Pucerons Vert du prunier (*Brachycaudus helichrysi*)

**Période de sensibilité, seuil indicatif de risque** : Voir BSV précédents.

**Observations** : Non observé dans le réseau.

Des auxiliaires (coccinelles, pucerons parasités, téléphore (cantharide)) sont très régulièrement visibles.

**Analyse de risque** : Les tournesols ont quitté la période de sensibilité.



### Ambroisie

C'est une astéracée. Ses cotylédons sont charnus, moyens et elliptiques ou oblongs. La plante est poilue avec des feuilles opposées. Les 2 premières feuilles sont lobées ou divisées. Leurs nervures blanchâtres sont bien visibles. A ce stade, l'ambroisie peut se confondre avec l'anémis des champs. La plante est d'un vert franc des deux côtés (risque de confusion avec l'armoise commune qui a une face inférieure gris argentée).

*L'armoise vulgaire est reconnaissable à ses feuilles blanchâtres sur la face inférieure*

*L'ambroisie à feuille d'armoise est verte.*



*Ambroisie et armoise dans un soja, E. Courbet (CA70)*



**Mildiou**

Rotation, choix variétal et protection des semences sont les principaux moyens de lutte contre cette maladie.

Voir la note commune Terres Inovia – INRAE – GEVES 2022 sur l'état des lieux et la gestion : [https://www.terresinovia.fr/documents/20126/3915990/Note+Commune-Mildiou-TO-2021\\_publication+2022\\_vf.pdf/57bf7704-3825-d2e7-4331-a23aa57c9b1a?t=1651048192119](https://www.terresinovia.fr/documents/20126/3915990/Note+Commune-Mildiou-TO-2021_publication+2022_vf.pdf/57bf7704-3825-d2e7-4331-a23aa57c9b1a?t=1651048192119)

Si vous rencontrez des situations avec un taux d'attaque significatif (>5 % de pieds touchés en moyenne sur la parcelle), sur des variétés annoncées RM8 ou RM9 contactez votre conseiller afin de réaliser un prélèvement pour déterminer la race présente.

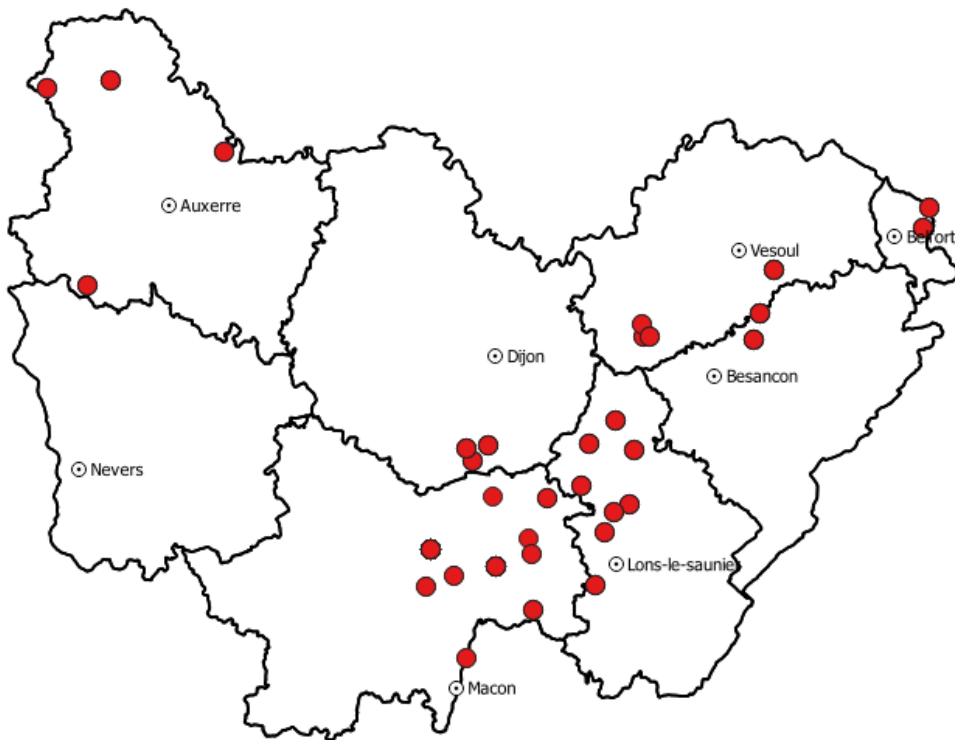
Aucun symptôme observé dans le réseau.



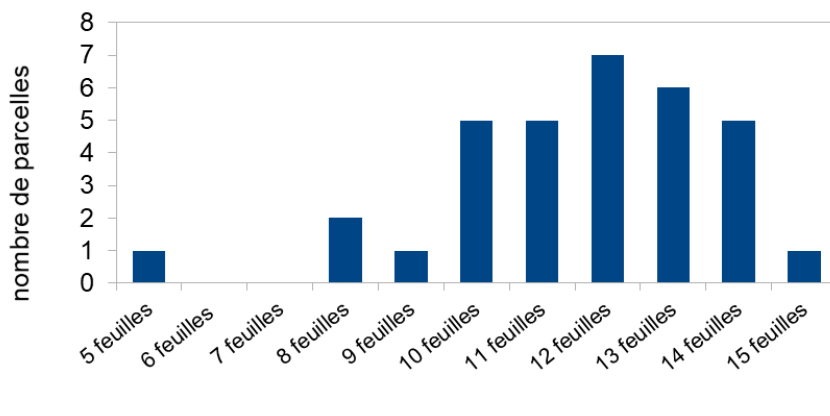


Le réseau d'observation est constitué de 33 parcelles.

Localisation des parcelles observées du 13 et 14 juin 2022.



Stade du maïs le 14 juin 2022



Les premiers semis atteignent 13 à 15 feuilles. Quelques dégâts de grêle la semaine dernière en Haute-Saône, Saône-et-Loire et dans l'Yonne peuvent favoriser le charbon commun.

**Ravageurs**

**Pucerons**

Présence toujours faible. Pas de risque à ce jour.  
Quelques individus ailés sont souvent observés (1 à 10 pucerons/plante - Sitobion aveane et/ou plus rarement Métopolophium), bien en dessous des seuils de nuisibilité.

Les auxiliaires présents arrivent à maîtriser ces faibles populations.



Rappel de la nuisibilité des pucerons sur le maïs (variable selon les espèces)

| RAVAGEURS                     | PERIODE DE SENSIBILITE                       | SEUIL INDICATIF DE NUISIBILITE   |
|-------------------------------|--|--|
| <b>Pucerons Metopolophium</b> | 3 à 10 feuilles.                             | 5 pucerons/plante avant 3-4 feuilles.<br>10 pucerons/plante entre 4 et 6 feuilles.<br>20 à 50 pucerons/plante entre 6 et 8 feuilles.<br>100 pucerons/plante après 8-10 feuilles. |
| <b>Pucerons Sitobion</b>      | 3 à 10 feuilles.<br>Début juillet/début août | 500 pucerons/plante (avec de nombreux ailés)<br>Intervenir avant la sortie des soies s'il y a présence de miellat sur les feuilles au-dessus du futur épi                        |
| <b>Pucerons Rhopalosiphum</b> | Début juillet/début Août                     | – Si quelques panicules colonisées : suivre l'évolution<br>– Si développement population, si absence d'auxiliaires, traiter si 5% des panicules portent des colonies             |

Identifier les différents pucerons présents sus maïs

**METOPLOPHIUM DIRHODUM**  
(PUCERONS VERTS)



**Taille** : environ 2 mm.  
**Couleur** : Vert pâle avec ligne vert foncé sur le dos.  
Cornicules et antennes claires.

**SITOBION AVENAE**



**Taille** : environ 2 mm.  
**Couleur** : variable (vert foncé, brun ou rose jaunâtre).  
Cornicules et antennes noires.

**RHOPALOSIPHUM PADI**

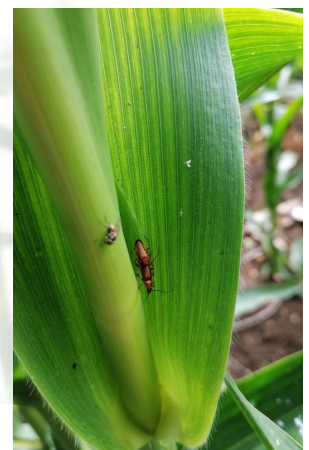


**Taille** : environ 2 mm.  
**Forme** : globuleuse.  
**Couleur** : Vert très foncé, presque noir avec une zone rougeâtre foncée à l'arrière de l'abdomen.

Larve de coccinelle  
photo CA71



Téléphore - photo CA71





**Pyrale : le vol stable actuellement et peu important**

Sur les 29 pièges mis en place et relevés pour cette quatrième semaine dans la région, 16 ont piégés des pyrales.

Depuis une semaine, le nombre de sites avec des piégeages progresse peu avec toujours de faibles captures.

Seuls les sites de RUFFEY LES BEAUNES (Côte d'or), PERCEY (Yonne) et MONTPONT (Saône-et-Loire) ont des captures importantes. (Voir tableau)

Les premières pontes sont observées depuis 3 semaines.

Le dépôt de ponte est passé de 4 % à 8 % de pieds porteurs sur une parcelle à Cugney. Les premières larves se baladent



*Ponte de pyrale - photo CA39*

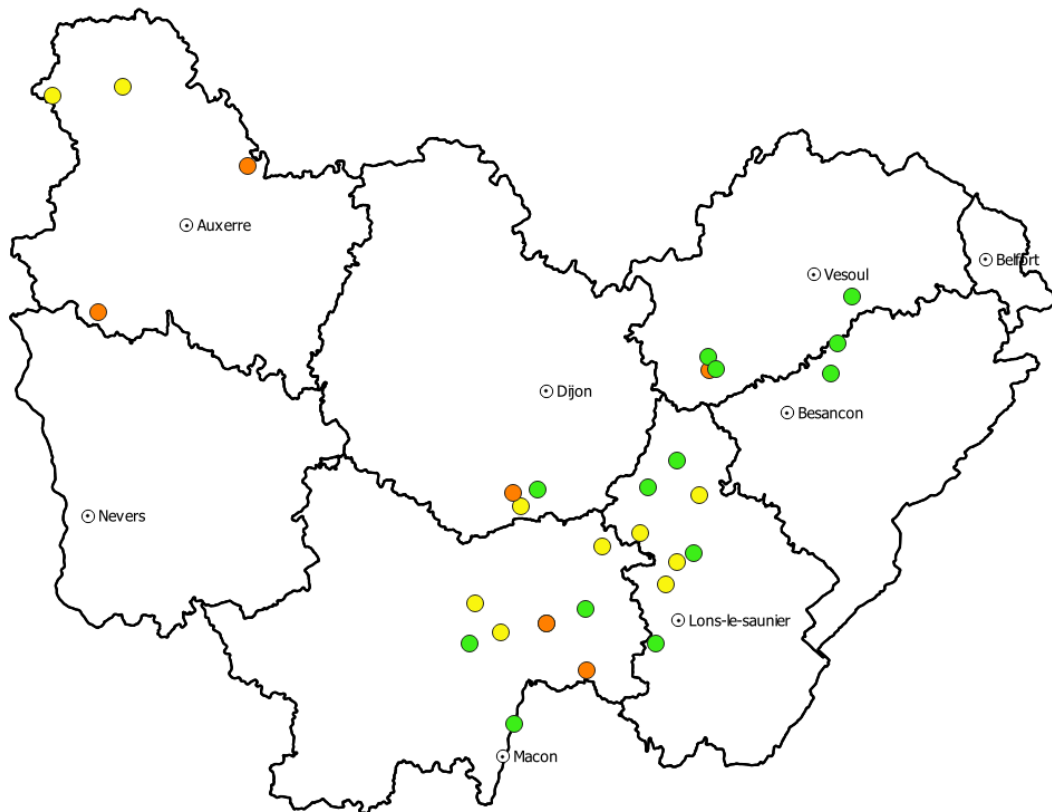


*Pyrales adultes : papillons pris dans un piège à nasse  
Photo CA70*





**Carte des captures de pyrales relevées le 13 et 14 juin 2022**



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 32 du 15 06 2022

| Commune                  | Département    | Nombre de pyrales adultes piégées |        |        |         |
|--------------------------|----------------|-----------------------------------|--------|--------|---------|
|                          |                | 23 mai                            | 30 mai | 8 juin | 14 juin |
| ARGILLY                  | Côte d'or      | 0                                 | 0      | 0      | 0       |
| RUFFEY-LES-BEAUNE        | Côte d'or      | 1                                 | 4      | 1      | 8       |
| RUFFEY-LES-BEAUNE        | Côte d'or      | -                                 | 2      | 1      | 4       |
| POULLIGNEY-LUSAN         | Doubs          | -                                 | -      | -      | 0       |
| OLLANS                   | Doubs          | -                                 | -      | 0      | 0       |
| ORCHAMPS                 | Jura           | 0                                 | 0      |        |         |
| GEVRY                    | Jura           | 0                                 | 0      |        | 0       |
| ROCHEFORT-SUR-NENON      | Jura           | 0                                 | 0      | 1      | 0       |
| SANTANS                  | Jura           | 0                                 | 0      | 0      | 2       |
| ASNANS-BEAUVOISIN        | Jura           | 0                                 | 4      | 2      | 1       |
| BRAINANS                 | Jura           | 0                                 | 0      | 0      | 0       |
| LOMBARD                  | Jura           | 0                                 | 0      | 0      | 1       |
| SELLIERES                | Jura           | 0                                 | 1      | 0      | 2       |
| VINCELLES                | Jura           | 1                                 | 9      | 15     | 0       |
| SAINT-QUENTIN-SUR-NOHAIN | Nièvre         | 0                                 | 0      |        |         |
| SAINT-PARIZE-LE-CHATEL   | Nièvre         | 0                                 | 0      |        |         |
| VARENNES-LES-NARCY       | Nièvre         | 0                                 | 0      |        |         |
| CUGNEY                   | Haute-Saône    | 2                                 | 2      | 3      | 6       |
| CUGNEY                   | Haute-Saône    | 0                                 | 0      | 1      | 0       |
| VELESMES-ECHEVANNE       | Haute-Saône    | 0                                 | 0      | 0      | 0       |
| VALEROIS-LE-BOIS         | Haute-Saône    | -                                 | 0      | 0      | 0       |
| BAUDRIERES               | Saône-et-Loire | 0                                 | -      | 3      | 5       |
| SENOZAN                  | Saône-et-Loire | 0                                 | 0      | 0      | 0       |
| LAIVES                   | Saône-et-Loire | 1                                 | 8      | 4      | 3       |
| MONTPONT-EN-BRESSE       | Saône-et-Loire | 2                                 | 8      | 4      | 9       |
| PIERRE DE BRESSE         | Saône-et-Loire | -                                 | 0      | 0      | 3       |
| ROSEY                    | Saône-et-Loire | -                                 | -      | 10     | 3       |
| SIMARD                   | Saône-et-Loire | -                                 | -      | -      | 0       |
| SANTILLY                 | Saône-et-Loire | -                                 | 1      | -      | 0       |
| VERDUN-SUR-LE-DOUBS      | Saône-et-Loire | 0                                 | 2      | -      |         |
| PERCEY                   | Yonne          | 2                                 | 4      | 0      | 8       |
| MONTACHER-VILLEGARDIN    | Yonne          | 11                                | 1      | 17     | 2       |
| SENS                     | Yonne          | -                                 | 0      | -      | 1       |
| TREIGNY                  | Yonne          | -                                 | -      | -      | 5       |

Le cycle des pyrales est conditionné principalement par les sommes de températures (base 10 °C).

L'année 2022 est une des plus chaudes enregistrée, notamment avec des températures proches des records dans la période du 15 au 20 mai.





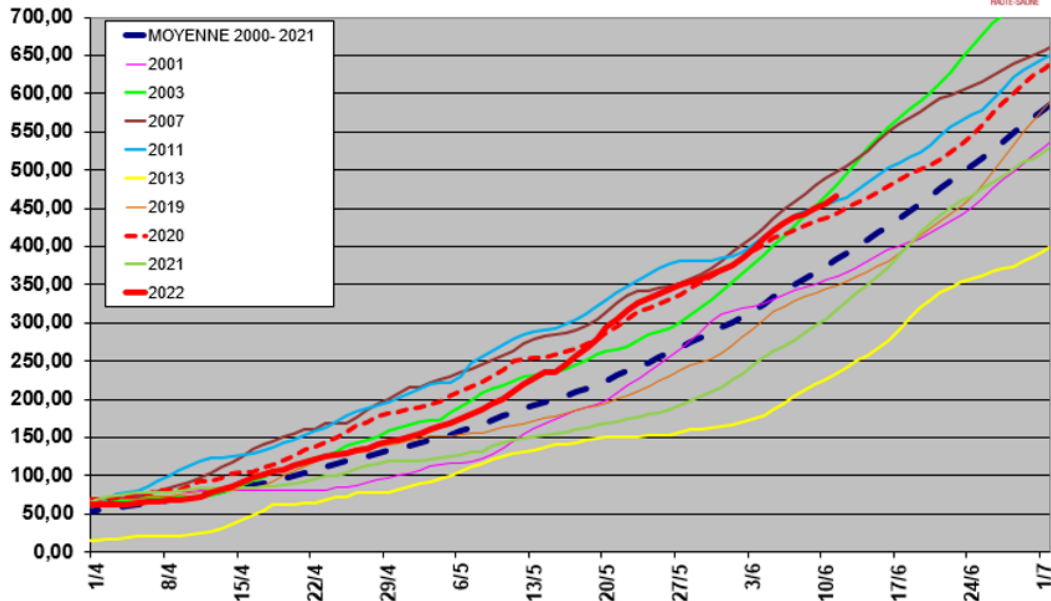
# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 32 du 15 06 2022

Somme des températures base 10 (données Météo France)  
Station TAVAUX - Modèle PYRABAC



Historiquement les pyrales observées en Bourgogne-Franche-Comté sont de race monovoltine (une seule génération par an). Ce vol de pyrales débute à partir de 500 °C jours depuis le 1<sup>er</sup> janvier (modèle INRA base 10 °C- calé dans le sud de la Bourgogne). Ce qui correspond au stade de mise en place des trichogrammes. Et le pic de vol est atteint quand 700 °C base 10 sont atteints correspondant au pic de larves.

Avec le réchauffement climatique, la race plurivoltine remonte petit à petit au nord et s'observe jusqu'en Haute-Saône. Le dépôt de ponte des pyrales plurivoltines débute à 330 °C alors que celui de la race monovoltine débute à 500 °C base 10. Ces 2 races ne se distinguent pas morphologiquement.

Le vol des papillons de la race plurivoltine, qui a débuté il y a un mois, est toujours en cours. Le vol des papillons de la race monovoltine va probablement commencer. Les pontes devraient être observées la semaine prochaine. Les fortes températures annoncées devraient accélérer la sortie des papillons.

### Pose des trichogrammes

Les poses des trichogrammes vont s'achever cette semaine dans les zones les plus tardives de la région. (Nord Saône-et-Loire et nord Haute-Saône et nord Côte d'or).

### Lutte chimique

La lutte chimique vise les larves qui sont encore peu présentes.

Il est encore un peu tôt pour envisager la lutte chimique. Les conditions actuelles avec de fortes températures sont loin d'être optimales pour appliquer des protections.





Avec les fortes températures annoncées dans les jours à venir, une protection chimique optimale (date moyenne des pics de vol entre race plurivoltines et monovoltines) pourrait se situer aux alentours du 20 au 25 juin.

Même si certains maïs arrivent au stade limite passage tracteur, éviter les traitements cette semaine lors de températures caniculaires.

**Attention** les applications de pyréthrinoïdes liquides détruisent les auxiliaires présents et risquent de favoriser par la suite le développement des pucerons. Privilégier des familles chimiques moins à risque.

### Autres ravageurs

La présence de cicadelle est encore signalée sur 4 parcelles du réseau, sans nuisibilité.



*Piqûres de cicadelles*

*Photo - CA89 - Elodie JOUDELAT*





Le réseau est composé de 4 parcelles cette semaine (3 dans le Jura, 1 en Saône et Loire).

Les stades s'échelonnent de V3 (3 nœuds – BBCH 13) pour un semis du 8/05, au début de la floraison (R1 – BBCH 60) pour les semis d'avril.

Le stress hydrique subi par les sojas a engendré une entrée en floraison précoce, notamment dans des parcelles avec une faible biomasse. Il est encore trop tôt pour estimer les conséquences de cette situation sur le nombre de gousses par plante.



*Soja en fleur, E. Joudelat (CA89)*

L'approche du stade floraison est le moment idéal pour réaliser un bilan de l'inoculation : prélever une vingtaine de pieds au hasard dans la parcelle pour vérifier la présence ou l'absence de nodosités. Le jaunissement est un indicateur des parcelles à surveiller en priorité.



*Soja avec faible nodulation, E. Courbet (CA70)*



### Rhizoctone

Ce champignon provoque des dessèchements par foyers. Les plantes atteintes présentent des nécroses brun rouge au collet.

Il se conserve dans le sol sous forme de mycélium dans des débris végétaux ou sous forme de sclérototes. L'infection se produit en conditions fraîches et pluvieuses mais les symptômes se manifestent après une période de sécheresse et de températures élevées (25 °C-29 °C).

Il n'existe pas de moyen de lutte chimique.

La lutte se fonde sur de bonnes pratiques culturales visant à limiter les risques d'asphyxie des racines en améliorant le drainage, la structure du sol et en évitant de semer en conditions fraîches et humides.

Dans les parcelles où le rhizoctone est présent, éviter les précédents en maïs et betterave, cultures sensibles aux mêmes groupes de virulence du champignon.



*Pieds secs au milieu de pieds sain, pieds touchés (jaunes, moins développés, peu de nodosités) et nécroses rougeâtres sur le collet, P. Chopard (CA39)*

Observé à LA LOYE (39) sous forme de traces.





Pour toute information sur l'état sanitaire de la betterave sucrière, retrouvez le BSV betteraves sur le site de la Chambre régionale d'agriculture, en cliquant [ici](#).

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

*"Action du plan Ecophyto piloté par les **Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche**, avec l'appui technique et financier de l'**Office français de la Biodiversité**"*

Avec la participation financière de :

